

# Rapport d'évaluation

**Plan de réussite 2006-2009**

**du Collège Centennial**

*1<sup>er</sup> septembre 2006*

---

*Commission d'évaluation de l'enseignement collégial*

**Québec** 

Québec, le 8 septembre 2006

Madame Angela Burgos  
Directrice générale  
Collège Centennial  
3641, avenue Prud'homme  
Montréal (Québec) H4A 3H6

**Objet : Plan d'aide à la réussite 2006-2009**

Madame la Directrice générale,

À sa réunion du 1<sup>er</sup> septembre 2006, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné le plan d'aide à la réussite 2006-2009 du Collège Centennial.

Le plan est présenté succinctement à l'intérieur d'un rapport d'activités du plan précédent. Il fait état des statistiques de réussite des cours des deux dernières années scolaires et il inclut, en annexe, le compte rendu d'une enquête réalisée auprès d'élèves du Collège. Toutefois, l'établissement n'analyse pas ces observations et il ne les lie pas à des actions qu'il pourrait entreprendre pour améliorer la réussite et la persévérance de ses élèves. Il a cependant identifié trois cours qui constituent des obstacles à la réussite scolaire. Le Collège indique qu'il révisera le contenu et les méthodes pédagogiques utilisées dans ces trois cours. Par ailleurs, il entend reconduire les mesures déjà mises en œuvre et il désire explorer d'autres approches novatrices pour soutenir ses élèves dans leur cheminement scolaire.

Lors de l'analyse du bilan du plan d'aide à la réussite 2000-2003, la Commission avait suggéré au Collège d'évaluer régulièrement l'efficacité des mesures implantées dans le cadre de son plan d'aide à la réussite. L'établissement n'a pas encore réalisé cette évaluation, ce qui lui aurait pourtant permis de mieux cibler ses efforts. Dans son bilan du plan 2000-2003, le Collège annonçait qu'il entendait implanter de nouvelles mesures d'aide à la réussite, notamment des actions destinées aux nouveaux élèves; la Commission l'avait encouragé à concrétiser ces intentions. L'établissement n'a pas encore donné suite à ce projet. La Commission lui *suggère* de revoir son plan et de s'assurer d'y inclure des mesures qui répondent aux besoins de ses élèves.

Puisque le plan 2006-2009 reprend principalement les moyens inclus au plan 2000-2003 et que celui-ci n'avait pas eu les effets escomptés, la Commission ne peut attester la qualité de ce nouveau plan.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente,

Nicole Lafleur